

Preuve et attestation de développement professionnel

## Sexto 1 - Explorateur



### Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [elizamanno\\_](#)

<https://www.cadre21.org/membres/8d93897f060c871ae413feb1>

Date d'obtention : 2022-01-07 21:02:08

## Preuve et attestation de développement professionnel

# Sexto 1 - Explorateur

**Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?**

Qu'il est important d'agir en uniformité afin de protéger la victime pour qu'il y ait le moins de propagation d'image et ou de vidéos de pornographie juvénile. De plus, il est important de suivre les étapes à la lettre afin de ne pas nuire à la loi, à la victime ou à l'enquête policière, s'il devait en avoir une.

**Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?**

Vigilance dans mes interventions auprès des élèves pouvant être impliqués dans une telle situation. Ne pas prendre à la légère un petit texte pouvant prendre une mesure dégénérée rapidement.

**Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?**

De rester objective et de remplir le questionnaire sans inciter de réponse aux élèves. De ne pas prendre parti, puisque dans la majorité des cas, c'est un acte impulsif et non malveillant.